

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

Le Conseil Régional Normandie fixe l'ensemble des tarifs d'hébergement (commission permanente du 01 juillet 2024)

TARIFS ELEVES :

DEMI PENSION	prix de repas	par an :
Forfait 5 jours (160 jours par an)	3,32 €	531,20 €
Forfait 4 jours (128 jours par an)	3,54 €	453,12 €
*TICKET (ou PRESTATION)	4,22 €	
INTERNAT		
Forfait 6 jours (160 jours par an)	9,68 €	1 548,80 €
Forfait 5 jours (160 jours par an)	9,01 €	1 441,60 €
Forfait 4 jours (160 jours par an)	8,21 €	1 313,60 €
Petit déjeuner	1,65 €	
Nuitée élève (hors petit déj.)	4,64 €	
Repas supplémentaire (midi ou soir)	3,32 €	

Nota :

*Le tarif ticket est applicable aux élèves des lycées G. Flaubert et des autres lycées, aux collégiens, aux apprentis, aux correspondants, aux élèves de BTS et de CPGE, aux élèves stagiaires (hors formation continue)

TARIFS STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

TICKET (ou PRESTATION)	4,22 €
------------------------	--------

TARIFS COMMENSAUX : personnels régionaux et personnels de l'éducation nationale rattachés aux EPLE normands

	<u>Catégorie de commensaux</u>	<u>prix du repas</u>
Tarif 1	Personnels avec INM < ou = à 420	3,32 €
Tarif 2	Personnels avec INM > 420 et <ou= à 479	4,65 €
Tarif 3	Personnels avec INM > 479	5,73 €

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

AUTRES TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT :

Hôtes de passage participant à la vie de l'établissement (personnels EN non rattaché à l'EPL - les représentants de parents d'élèves - les artistes en résidence) (selon l'appréciation du Proviseur)	5,87 €
Hôtes de passage ne participant pas à la vie de l'établissement (selon l'appréciation du Proviseur)	9,79 €

RECEPTION ACCUEIL DE GROUPES :

Café simple (café - thé - gâteaux secs)	1,13 €
Café amélioré	1,75 €
Réception autre prestation (par personne)	3,91 €

REPAS EXCEPTIONNELS (en fonction des prestations proposées par l'EPL)

Tarif 1	6,39 €
Tarif 2	12,57 €
Tarif 3	18,75 €

DIVERS TARIFS

RACHAT DE CARNET DE LIAISON - CLEFS - PERTE DE LIVRES CDI - DEGRADATION

100 % du prix de remplacement